

BOUVELINGHEM

La maison de Pierre, qui accueille temporairement des handicapés, a été inaugurée mardi

La maison de Pierre, qui accueille temporairement des handicapés, a été inaugurée mardi, après avoir ouvert en octobre.

Tout a commencé il y a près de dix ans, lorsque Philippe Léoste et sa femme adoptent le petit Pierre, enfant trisomique. Puis ils désirent s'engager dans une action plus large, au service des personnes souffrant d'un handicap, quel qu'il soit. La famille Durand souhaite également s'investir dans un projet en faveur d'une telle cause. C'est donc naturellement qu'ils se rapprochent et créent la fondation de Pierre qui a œuvré pour l'ouverture de la première maison d'accueil temporaire. La première pierre a été posée en juin 2004. Elle permet d'apporter aux résidents comme aux familles un moment de répit, de créer une coupure avec le quotidien de la maison ou de l'établissement d'accueil (IME, foyer de vie...).

La fondation s'est chargée du financement des deux bâtiments, à hauteur de près de 2,4 millions



La maison de Pierre a été inaugurée, mardi.

d'euros. Dans le bâtiment principal se trouvent les locaux de l'administration à l'étage, mais tout est articulé autour de la grande pièce centrale qui sert de réfectoire, de pièce d'accueil et de spectacle. Dix chambres adaptables au handicap de la personne hébergée, toutes identiques et équi-

pées d'une salle d'eau individuelle, sont ouvertes aux 20-60 ans. Salles TV, d'activités, de bain, infirmerie, piscine. En contrebas, un second bâtiment peut accueillir six jeunes de 6 à 20 ans. Près de vingt emplois ont été créés : aides-soignants, maîtresse de maison, lingère, psychologue.

Le fonctionnement est pris en charge par le conseil général (70 %), et par la DDASS pour le reste. Le séjour coûte 15 euros par jour pour un adulte, et de 3 à 6 euros pour un enfant. Depuis son ouverture, 150 familles ont été entretenues et 80 personnes ont bénéficié d'un séjour.

Mardi, lors de l'inauguration, le maire souligna que « après le pensionnat de Melun, l'école des ménagères et la colonie des houillères, Bouvelinghem, au cœur du Boulonnais, du Calaisis et de l'Audomarois, perpétuait sa tradition d'accueil avec cette maison d'un nouveau genre. » Le directeur, Patrick Brunerie, insista sur l'esprit de l'établissement : « maison d'accueil temporaire. Maison puisqu'il s'agit d'un lieu où chacun a sa place et apporte sa contribution, accueil où la disponibilité de chacun et les relations humaines prennent toutes leurs dimensions et temporaires puisque le séjour est limité à 90 jours par an, continus ou non. »

Jean-Claude Leroy, député, espérait que « cet établissement précurseur serve de référence à l'ouverture d'autres maisons d'accueil de ce type en France, et qu'il soit le début d'un renforcement du tissu d'établissements sanitaires et sociaux dans une région de Lumbres bien mal lotie dans ce domaine. »

Le sous-préfet, Michel Boschat, dit son « estime pour toutes ces familles qui ont à charge une personne souffrant d'un handicap. » ■